



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Un nouveau Ministre de la Culture : 3 chantiers prioritaires et urgents, la création du Centre National de la Musique, la prolongation du crédit d'impôt à la production phonographique, et le renforcement des capacités d'intervention du Bureau Export de la Musique**

L'UPFI adresse ses vives félicitations à Franck Riester pour sa nomination au poste de Ministre de la Culture. Cette nomination est une chance pour le secteur de la musique car Franck Riester a démontré dans le passé son vif intérêt pour l'avenir de l'industrie musicale. Sa participation en 2011 à la mission sur la création d'un Centre National de la Musique est de bon augure au moment où ce chantier est de nouveau d'actualité. Elle intervient à un moment crucial pour le secteur de la musique et, en particulier pour les producteurs phonographiques, avec trois chantiers prioritaires et urgents sur le bureau du nouveau Ministre:

**1- La création d'un Centre National de la Musique dont le rapport de préfiguration confié à Emilie Cariou et à Pascal Bois doit être remis avant fin Octobre au Premier Ministre.** Cet établissement, commun à l'ensemble de notre secteur et tant attendu par les professionnels, doit être constitué courant 2019 et bénéficier d'un financement à la hauteur des objectifs poursuivis. Sur une estimation de financement nouveau à hauteur de 20M€, Françoise Nyssen s'était engagée à procéder à un amorçage de 5M€ pris sur le budget du Ministère de la Culture.

**2- La prolongation du crédit d'impôt à la production phonographique.** Ce dispositif a fait l'objet de 3 évaluations distinctes en 2018 (1) qui ont toutes conclu à son efficience pour les entreprises et mesuré les effets induits largement positifs pour le budget de l'Etat (x 2,4 et 2,7 selon les études). Une 4ème sera remise cette semaine conjointement au Ministère des Finances et au Ministère de la Culture. L'UPFI attend que ce crédit d'impôt soit prolongé d'une durée d'au moins 3 ans. Il mérite également d'être renforcé et aménagé pour le rendre encore plus efficace.

**3- Le renforcement de la dotation financière apportée par l'Etat au Bureau Export de la Musique, conformément à la mise en place du plan stratégique de cet organisme porté par l'ensemble de la filière.**

L'UPFI attend du Ministre de la Culture, du Gouvernement et du Parlement une décision rapide sur ces trois dossiers dans le cadre du débat sur le projet de loi de finances pour 2019 qui débute à l'Assemblée Nationale cette semaine.

Nous espérons pouvoir rencontrer rapidement le nouveau Ministre de la Culture pour évoquer l'ensemble de ces dossiers.

(1) Etude Xerfi commandée par le SNEP et l'UPFI / avril 2108 ; évaluation de la Commission des finances sur les crédits d'impôts aux entreprises culturelles / rapport de Joël Giraud / 21 juillet 2018 ; rapport commandé par le Ministère de la Culture (DGMIC) à Bearing Point / juillet 2018.